

Les projets exécutés par la CJP-Burkina de 2006 à 2019

2006 : Organisation de la deuxième édition des Semaines Sociales sous le thème « la justice et la paix au Burkina Faso : Quelle contribution de l'Eglise catholique? »

2007-2010 : Projet « Promotion de l'accès à la justice en faveur des populations rurales démunies des diocèses de Dédougou, Ouahigouya et Nouna », en partenariat avec Catholic Relief Services et Secours Catholique Caritas France.

2008 : Organisation de la troisième édition des Semaines Sociales sous le thème « Corruption et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso : Quelle contribution de l'Eglise catholique? »

2008-2009 : Projet d'information et de sensibilisation sur la législation sociale et fiscale avec le soutien de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel.

2009 : Exécution du projet « LUTHERAN » : Distribution de vêtements, couvertures et produits divers aux populations rurales démunies en collaboration avec Lutheran WORLD Relief.

2009-2010 : Phase 1 du projet « Contribution à la lutte contre l'exclusion sociale et les violences faites aux femmes : le cas des femmes accusées de sorcellerie, financé par Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

2010 : Organisation de la quatrième édition des Semaines Sociales sous le thème « Doctrine sociale de l'Eglise et engagement politique des chrétiens ».

2011-2013 : Projet « Education à la prévention et à la gestion des conflits en milieu rural dans cinq diocèses du Burkina Faso » financé par Catholic Relief Services et Secours Catholique Caritas France.

2012-2014 : Projet « contribution à la lutte contre l'exclusion sociale et les violences faites aux femmes : le cas des femmes accusées de sorcellerie au Burkina » avec l'appui du Fonds Commun Genre/DIAKONIA

2013 : Organisation de la cinquième édition des Semaines Sociales sous le thème « Ethique des Droits de l'Homme et du Développement au Burkina Faso : Bilan et Perspectives à la lumière de la Doctrine Sociale de l'Eglise ».

2014 : Année transitoire financée par Secours Catholique Caritas France.

2014-2017 : Projet d'appui à la lutte contre l'exclusion sociale et les violences faites aux femmes : le cas des femmes accusées de sorcellerie au Burkina Faso.

2015- 2018 : Projet de promotion de l'accès équitable des populations rurales à la justice par l'ancrage du mécanisme de gestion alternative des conflits dans 10 diocèses du Burkina Faso.

Quelques résultats atteints

Octobre 2014- septembre 2017: Projet d'appui à la lutte contre l'exclusion sociale et les violences faites aux femmes

- La formation des Para-juristes et des équipes d'encadrement des centres d'accueil sur « *la compréhension sociale du phénomène de sorcellerie* » ;
- La formation des Para-juristes et des équipes d'encadrement des centres d'accueil sur « *Développement psychologique, vulnérabilité et outils juridiques de protection des femmes accusées de sorcellerie au Burkina Faso* » ;

- L'organisation de dix (10) représentations de théâtre-fora sur l'exclusion sociale des femmes, avec la Troupe Théâtre de l'Espoir avec plus de 16 250 participants ;
- L'organisation de dix (10) conférences publiques au profit de plus de 1 000 élèves et étudiants ;
- La réalisation d'un documentaire et de dix (10) messages forts sur l'exclusion sociale ;
- L'organisation d'une journée de solidarité au centre Delwendé avec la participation des pensionnaires des deux centres d'accueil (Cour de solidarité de Paspanga et Centre Delwendé de Sakoula) ;
- 10 sorties de prise de contact dans les villages, pour la médiation en vue de la réinsertion des femmes victimes d'exclusion ;
- 16 sorties de réinsertion et 24 femmes réinsérées dont 6 femmes accompagnées par la CJP-Burkina ;
- L'appui à la construction de quatre (04) maisons au profit de quatre femmes à Toéghin et Yaké (Boussé), à Ziniaré et à Korsimoro (Kaya) ;
- 38 sorties de suivi des femmes réinsérées et 42 femmes visitées dans les villages;
- La permanence psycho-médicale assurée dans les deux centres d'accueil par le Docteur Sébastien YOUNGBARE et le Docteur Lamine YAMEOGO (une fois par semaine et par centre).

Septembre 2015 - mai 2018 : Projet de promotion de l'accès équitable des populations rurales à la justice par l'ancrage du mécanisme de gestion alternative des conflits

- 1 407 cas de violences et/ou d'injustices recensés ont été résolus dans les diocèses ;
- 71 victimes d'exclusion ont été réinsérées dans la société ;
- 2 349 personnes ont reçu des pièces d'État civil ;

- 85 conflits issus des dégâts d'animaux dans les champs ont été définitivement résolus à l'amiable ;
- 38 victimes de violences domestiques ont été orientées vers les juridictions compétentes pour la résolution des conflits familiaux ;
- 10 coordonnateurs diocésains et 50 Para-juristes ont été sensibilisés sur le foncier rural ;
- 10 théâtres fora et 22 émissions radiophoniques ont été réalisés sur la gestion des conflits.

Quelques changements obtenus

- La réduction du nombre de femmes exclues par allégation de sorcellerie en réinsérant 71 femmes et en suscitant auprès d'autres victimes l'envie de retourner chez elles ;
- La réduction du nombre de personnes n'ayant pas d'acte de naissance en réduisant ainsi le risque de leur « inexistence civile » ;
- Le développement d'une ingénierie locale en matière foncière et formation des petits producteurs dans la défense de leurs intérêts ;
- Le renforcement des capacités des Para-juristes et des coordonnateurs sur le règlement des conflits fonciers ;
- La réduction de la propension à la justice privée, en orientant les victimes de violences domestiques vers les juridictions.

Les projets en cours d'exécution

1.1 Programme Action pour la Paix et la Justice sociale (PAPJ)

Financé par deux partenaires (MISEREOR et Secours Catholique Caritas France) ce programme couvre trois ans allant d'Octobre 2018 à Septembre 2021.

Les interventions du PAPJ portent sur trois axes:

Axe 1 : La consolidation de la paix sociale par le développement d'une culture du civisme et de la citoyenneté

La mise en œuvre de cet axe a consisté en l'installation de six (06) Cellules Scolaires pour le Civisme et la Moralité (CSCM) dans six (06) établissements scolaires de trois (03) diocèses que sont Bobo-Dioulasso, Koudougou et Ouagadougou. Toutes les CSCM ont été installées et leurs membres formés sur les valeurs du civisme et de la moralité et sur leur rôle. (TR = 100%)

Ces Cellules installées ont la charge d'animer des émissions radiophoniques et de réaliser des activités sur leurs propres initiatives entrant dans le cadre de l'éducation civique, morale et citoyenne de leurs camarades.

- Emissions radiophoniques: 03 réalisées sur 12 prévues (TR = 25%);
- Activités d'initiatives privées des CSCM: 04 réalisées sur 18 prévues (TR = 22,22%).

Axe 2 : La prévention des conflits violents liés au foncier rural

Les actions suivantes sont mises en œuvre dans cet axe:

- **Les médiations menées par les Coordinations Diocésaines Justice et Paix (CDJP).**

116 cas de médiations en matière de gestion des conflits liés au foncier rural ont été réalisés par les Para-juristes **sur 250 cas** prévus dans le projet (TR = 46,4%).

Sur les médiations réalisées, 42 ont abouti (36,2%) et 74 sont toujours en cours de traitement (63,8%).

- **Les sensibilisations par des théâtres-fora, des émissions radiophoniques grand-public et des cinés-débats.**

- Théâtres-fora : 06 réalisés sur 06 prévus (TR = 100%) ;
- Emissions radiophoniques : 06 réalisés sur 06 prévus (TR = 100%) ;
- Cinés-débats : 20 séances réalisées (09 sur le foncier et 11 sur la cohabitation agriculteurs-éleveurs) sur 30 séances prévues (TR = 66,66%).

➤ ***Les campagnes d'établissement d'actes d'état civil pour l'obtention des documents de sécurisation foncière (APFR).***

Prévues pour 1 500 bénéficiaires, 910 personnes ont déjà été touchées (414 Jugements supplétifs d'actes de naissance et 496 CNIB) (TR = 60,66%).

➤ ***L'organisation d'ateliers de formation des acteurs locaux du foncier rural.***

Trois ateliers prévus dans les diocèses pilotes que sont Bobo-Dioulasso, Koudougou et Gaoua ont été réalisés. (TR = 100%).

➤ ***Le renouvellement des membres des CFV et CCFV et la formation de ces membres sur leurs rôles et responsabilités***

06 CFV et 06 CCFV renouvelées et leurs membres formés sur leur rôle dans la gestion du foncier rural. (TR = 100%).

➤ ***L'organisation d'ateliers de partage et de réflexion avec les acteurs clés et les groupes cibles sur les modes de gestion locale des conflits fonciers***

03 ateliers communaux prévus dans les diocèses pilotes ont été réalisés. (TR = 100%).

➤ ***L'organisation d'un voyage d'immersion dans une localité qui a une bonne expérience dans la gestion du foncier rural.***

45 personnes (dont 24 acteurs locaux des trois diocèses pilotes du projet) ont participé à ce voyage du 26 au 29 mai 2020 dans la commune rurale de Biéha, diocèse de Koudougou. (TR = 100%)

Axe 3 : La protection des droits des femmes et des jeunes filles.

➤ Les médiations en vue de la réinsertion des femmes accusées de sorcellerie.

Le projet prévoit la réinsertion de trente (30) victimes et la construction de (10) maisons.

-Médiations : 29 cas de Médiation;

- Réinsertion: 11 victimes ont été réinsérées (dont 02 dans le diocèse de Koudougou et 09 dans le diocèse de Ouagadougou). (TR = 36,66%);

- Constructions : 05 maisons ont été construites (04 dans le diocèse de Ouagadougou et 01 dans le diocèse de Koudougou). (TR = 50%).

➤ Les résolutions des cas de mariages forcés.

Ces cas concernent les diocèses de Kaya et de Koudougou. Sur 12 cas rencontrés dans ces diocèses, 09 ont été résolus.

➤ L'établissement d'actes de naissance au profit des enfants.

383 certificats de naissance ont été établis dans le diocèse de Kaya sur une prévision de 1 100 par le projet. (TR = 34,81%).

➤ L'organisation des séances de sensibilisation sur l'exclusion sociale et le mariage forcé.

- Causerie-débats: 06 séances réalisées sur 30 prévues (TR = 20%)
- Ciné-débats: 10 séances réalisées sur 30 prévues (TR = 33,33%)

1.2 Le projet renforcement de l'efficacité institutionnelle de la Commission Justice et Paix.

Financé par Secours Catholique Caritas France, les activités suivantes sont prévues dans ce projet:

- La révision des textes statutaires de la Commission ;
- L'élaboration d'un manuel de procédures administrative, financière et comptable ;
- La rédaction d'un code d'éthique et de déontologie ;
- La tenue d'une l'Assemblée Générale;
- L'adoption de l'ensemble des textes ci-dessus mentionnés par l'Assemblée Générale ;
- La formation des acteurs du réseau « Justice et Paix » sur les nouveaux documents institutionnels de la Commission ;
- La diffusion des différents documents.

Le manuel de procédures administrative, financière et comptable a été rédigé par un cabinet, et le document soumis au Secrétariat National a été amendé.

Le code d'éthique et de déontologie ainsi que le code de conduite du personnel ont été rédigés par un groupe restreint du Secrétariat National. Ces différents codes ainsi que les textes statutaires et réglementaires de la CJP-Burkina ont été amendés au cours d'un mini atelier.

L'ensemble de ces documents sont soumis à l'Assemblée Générale pour amendements et adoption.

Assemblée Générale CJP-Burkina

06 Août 2020